

# SNUipp Val d'Oise

## Infos

n° 1 14 septembre 2007



### SNUipp Val d'Oise Info

Bulletin mensuel du Syndicat National Unitaire  
des instituteurs, professeurs des écoles et p.e.g.c. section du Val d'Oise  
Maison des Syndicats 95014 CERGY CEDEX

1210SO7630 ISSN 1252-9915 Dir de pub. J-P MAURICE

Prix de vente au numéro : 0,5 euro Imprimé par nos soins  
Ce bulletin vous a été envoyé grâce au fichier informatique du SNUipp Val d'Oise. Conformément à la loi du  
6.01.1978, vous pouvez avoir accès ou faire effacer les informations vous concernant en vous adressant au  
SNUipp Val d'Oise 26 rue Francis Combe 95014 CERGY CEDEX

Cergy CC



PRESSE

DISTRIBUÉE PAR

LA POSTE

## Austère rentrée

Rarement période estivale aura fait l'objet d'une telle frénésie de déclarations et de décisions compromettant aussi gravement l'avenir des Services Publics et qui laissent présager de lendemains difficiles pour leurs agents et les usagers.

Les choix opérés par le gouvernement en matière de politique budgétaire (13 milliards d'euros reversés aux plus fortunés, les exonérations de charges...) auront des conséquences sur la qualité et la pérennité de ces Services Publics. A mettre en lien direct avec la ferme volonté présidentielle de réduire le nombre de fonctionnaires, notamment dans l'Education Nationale. Pour les élèves et leur famille cela signifie un risque plus important d'échec et pour les enseignants cela va se traduire indéniablement par une détérioration des conditions de travail. Et ce n'est certainement pas l'annonce d'une grande conférence sur la revalorisation du métier d'enseignant qui va renverser cette logique qui tourne de plus en plus le dos à l'objectif de la réussite de tous.

A défaut d'être une priorité, l'école devient, à l'approche de la rentrée, une cible privilégiée. C'est

ainsi qu'il faut comprendre l'hyper-médiatisation de la partie du rapport du HCE qui critique durement l'école primaire. Non, les enseignants ne sont pas résignés et continuent à se mobiliser avec les organisations syndicales, avec les mouvements pédagogiques, les associations et les parents d'élèves pour transformer l'école. Ne perdons pas de vue non plus les aspects « cachés » du rapport du HCE qui marquent fortement le lien entre baisse des moyens consacrés à l'école, maternelle en particulier, et dégradation des résultats.

Comme les années précédentes, le SNUipp continuera d'être à vos côtés pour défendre et promouvoir les Services Publics, une école ambitieuse, la solidarité et la justice sociale. De même nous continuerons à vous défendre, soutenir, accompagner dans vos démarches administratives tout au long de votre carrière. Alors, en ce début d'année scolaire, nous vous invitons à rejoindre, nombreux, les collègues déjà syndiqués afin de renforcer le syndicat pour se donner les moyens d'action car plus que jamais il est urgent d'agir.

A toutes et tous, bon courage et bonne rentrée.

*Kamel Ould Bouali*  
Secrétaire départemental  
30/08/2007

### Sommaire

Edito	p 1
Actualités	p 2-3
Bulletin d'adhésion	p 4

Ce bulletin est adressé aux syndiqués et aux écoles du département.

Dispensé de timbrage

Déposé le vendredi 31 août 2007

Nous avons la tristesse de vous faire part du décès de notre camarade de Sarcelles Jacqueline BOUJON, défenseuse infatigable de l'école maternelle et du progrès social. A ses proches et ses amis, nous adressons nos condoléances les plus attristées.

### 30 Août 2007

Réunion des fédérations de l'Education, de parents d'élèves, des mouvements complémentaires...

**Des infos sur le site**  
<http://95.snuipp.fr>



SNUipp FSU  
Val d'Oise

Tél : 01 30 32 21 88

Fax : 01 30 32 39 12

courriel : [snu95@snuipp.fr](mailto:snu95@snuipp.fr)

site : <http://95.snuipp.fr>

## Fonction publique

### **Communiqué des organisations de la Fonction Publique**

Nos organisations s'étaient exprimées en juillet de façon unanime sur les attentes des agents des trois versants de la fonction publique autour de deux enjeux essentiels : l'emploi public et le pouvoir d'achat.

Elles constatent qu'elles n'ont reçu d'autre réponse que sarcasmes, approximations et mépris. Elles réaffirment leurs demandes qu'elles considèrent comme essentielles non seulement pour les personnels mais aussi pour l'efficacité des services publics et le développement économique et social.

Encore une fois, aucune réflexion ou discussion préalable n'a été conduite, les annonces de suppression d'emplois confirment que c'est une logique exclusivement comptable qui prévaut.

Par ailleurs, aucune réponse n'a été apportée à la demande de négociations salariales visant à assurer le maintien du pouvoir d'achat par la revalorisation du point d'indice. Ce n'est pas la mise en oeuvre du « travailler plus pour gagner plus » qui pourra répondre à cette exigence. Cela risque au contraire d'alourdir les conditions de travail et de développer la précarité.

Le refus du maintien du pouvoir d'achat pour tous a déjà pour conséquence un minimum de rémunération porté au SMIC, et qui réduit encore davantage l'amplitude de la grille.

Les organisations syndicales de la fonction publique renouvellent leurs exigences :

pour que s'ouvrent au plus vite des négociations portant sur la valeur du point d'indice commune à tous, les carrières et la reconstruction de la grille

pour que les décisions en matière d'emploi public résultent d'un véritable débat sur les missions de service public

Les conférences annoncées par les ministres ne sauraient s'y substituer.

Le Président de la République qui va s'adresser aux fonctionnaires doit prendre en compte ces attentes et y apporter enfin de véritables réponses.

Les organisations syndicales se réuniront de nouveau pour débattre de la façon de mobiliser les personnels et de s'adresser à l'opinion.

Paris le 24 août 2007

## Formation

**Attention :** les inscriptions pour les stages de formation continue se font sur le site internet de l'inspection académique du Val d'Oise du 3 au 21 septembre 2007 (rubrique personnels puis formation continue).

Pour toute information, ne pas hésiter à nous contacter.

**SNUipp 95 : 01 30 32 21 88**

### **Carte Scolaire**

**CTPD de rentrée**

**le 5 septembre 2007**

**Consultez le site**

**<http://95.snuipp.fr>**

**Faites remonter les infos**

## Université

### **d'Automne**

Le SNUipp organise sa septième université d'automne du 26 au 28 octobre à La Londe-les-Maures dans le Var.

Pendant 3 jours, les participants viennent échanger des idées, confronter leurs réflexions avec une cinquantaine de chercheurs...

Vous avez le droit d'y participer. Pour en savoir plus et connaître le programme, contacter le SNUipp, mais faites vite : le nombre de places est limité !

## Réseau Education Sans Frontières

Depuis l'année dernière, le nombre d'expulsions de familles étrangères en situation irrégulière est en forte augmentation. Ce fut le cas encore récemment des Muliki, réfugiés kosovars dont un enfant était scolarisé à Orléans. Des drames humains se nouent, comme cet été à Amiens où un jeune russe a été grièvement blessé après une chute du 4ème étage de son immeuble lors d'une tentative d'interpellation de ses parents. Ces événements illustrent une politique d'immigration marquée par la volonté de faire « du chiffre » : au mépris des aspects humains que revêt chacune des situations, Brice Hortefeux a confirmé l'intensification des procédures dans le but de réaliser l'objectif annoncé par le président de la République de « 25000 reconduites à la frontière par an ».

A cette rentrée, d'autres élèves seront à leur tour menacés d'expulsion. Ainsi, de nombreuses équipes enseignantes seront à nouveau confrontées à ces situations difficiles.

Le SNUipp, dans le cadre du RESF, continuera d'intervenir pour que le droit à l'Education pour tous soit respecté. Pour toute situation ou simple question, n'hésitez pas à contacter la section du SNUipp.

# Rapport du Haut Conseil de l'Education

Le rapport présenté par le Haut Conseil de l'Education au Président de la République est **décevant** : il est **uniquement composé d'extraits de textes antérieurs déjà connus et publiés**. Il n'apporte véritablement aucune idée nouvelle. On serait en droit d'attendre beaucoup mieux du travail d'un Haut Conseil. Ce rapport se borne à énumérer des points négatifs et ne trouve à l'école élémentaire et maternelle aucun point d'appui pour aller vers une réussite de tous les élèves.

Les premiers éléments rendus publics et largement relayés dans les médias noircissent le tableau de la situation de l'école primaire, en amalgamant les élèves qui connaissent des difficultés sérieuses et ceux dont les acquis ne sont pas encore stabilisés ou en cours d'acquisition.

**Pour autant, la situation des élèves en difficulté scolaire**

**est insupportable**. Cette situation, que le SNUipp dénonce de longue date est bien connue des enseignants qui, loin d'être résignés, se sont souvent mobilisés pour transformer l'école et obtenir les moyens nécessaires à la réussite de tous.

Par ailleurs, le rapport pointe plusieurs constats déjà connus. Ainsi l'insuffisance de la mise en place des cycles et l'inefficacité des redoublements précoces dont le nombre a considérablement baissé depuis 1990 sont soulignés.... mais la loi Fillon encourage à nouveau les redoublements depuis août 2005.

Les extraits du rapport soulignent également le rôle déterminant de **l'école maternelle**.

Le SNUipp partage cette appréciation. Mais trop souvent les ministères se sont bornés à ne faire de la maternelle qu'une variable d'ajustement au moment des cartes scolaires sans politique ambitieuse et sans forma-

tion spécifique des enseignants.

Le rapport s'appuie sur l'exemple de la Suède et des Pays-Bas sans préciser que dans ces pays les taux d'encadrement des élèves sont généralement meilleurs qu'en France. Les budgets successifs de ces dernières années, conduisent à des hausses d'effectifs dans les classes et à une baisse de la scolarisation des élèves en maternelle tout en rendant plus difficile la prise en charge des élèves en difficulté. Le budget 2008 aggrave encore cette situation avec seulement un poste créé pour 50 élèves supplémentaires.

Le rapport ne propose pas à l'école de revenir en arrière. Il ne formule aucune proposition nouvelle.

**Pour le SNUipp il est urgent d'agir. L'avenir des enfants se joue en partie dès l'école maternelle !**

## Service minimum

Le gouvernement a donc choisi la fin juillet pour présenter au Parlement un projet de loi, qui sous couvert d'instaurer un « service minimum dans les transports terrestres » entend en fait, mettre en place un **dispositif visant à empêcher les salariés d'user librement du droit de grève**.

Plusieurs dispositions, et notamment celle qui obligerait les salariés à se déclarer gréviste 48 heures avant le déclenchement d'un conflit, constituent une grave remise en cause de la liberté de chacun d'user du droit de grève. Constitutionnellement, ce droit est individuel, et **offre à chaque citoyen, le droit de se**

**déterminer, y compris jusqu'au dernier moment**, en fonction des négociations engagées ou des réponses apportées par les employeurs.

François Fillon a explicitement confirmé une **possible extension** à l'ensemble du service public et notamment à l'Education Nationale, donnant ainsi une légitimité aux inquiétudes exprimées par l'ensemble des organisations syndicales et par de nombreuses associations agissant sur le terrain des libertés publiques, face à une telle volonté de restreindre par la loi, l'exercice d'un droit constitutionnel. Même si depuis, plusieurs voix officielles ont tenu à expliquer

que cette question « n'était pas d'actualité », elle reste néanmoins posée.

Le gouvernement entend-t-il, sous couvert de débattre d'un « service minimum », viser les secteurs des services publics qui ont été aux avants-postes des mouvements sociaux de 1995 et 2003 ou plus récemment de l'an dernier contre le CPE ?...

**11 200 postes  
supprimés  
dans l'Education  
à la rentrée 2008 !**

NOM : M. Mme. Mlle Prénom :

Nom de jeune fille : Date de naissance :

Adresse personnelle (envoi des publications) :

Code Postal : Ville :

Téléphone : e-mail :

Etablissement :

Date & Signature

Le SNUipp pourra utiliser les renseignements ci-dessus pour m'adresser les publications éditées par l'organisation syndicale. Je demande au Syndicat National Unitaire des Instituteurs, Professeurs des écoles et PEGC du Val d'Oise de me communiquer les informations professionnelles et de gestion de ma carrière auxquelles il a accès à l'occasion des commissions paritaires et l'autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et traitements informatisés dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du 06/01/78. Cette autorisation est révocable par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant au SNUipp Val d'Oise.

**La cotisation syndicale ouvrira droit à un crédit d'impôt égal à 66 % du montant de la cotisation sur l'impôt sur les revenus 2008.**  
Exemple : Pour une cotisation de 100 euros : crédit d'impôt = 66 euros.

**COTISATIONS 2007/2008**

échélon	insit.	prof. écoles	prof. écoles hors classe
01		94,00	136,00
02		103,00	153,50
03		108,50	165,00
04		114,00	176,50
05		120,50	191,00
06	107,00	128,00	203,50
07	109,50	136,00	215,00
08	115,50	146,00	
09	121,00	155,50	
10	129,00	168,00	
11	141,00	181,00	

Cocher la case correspondant à votre situation

ATTENTION : Montants en EUROS

AJOUTER	en €
IPEMF, spécialisés	4,20 €
CPC	7,50 €
CPD	11,30 €
Direction 2 à 4cl.	4,40 €
Direction 5 à 9cl.	8,30 €
Direction 10cl. et+	11,00 €
Direction SEGPA	14,00 €
Direction EREA	33,00 €

- PE1 : 35,00 •  AE, AVS, EVS : 50,00 •
- PE2, Retraités : 94,00 •  Mi temps : 75•
- Autres temps partiels, congés formation, CPA : au prorata de la cotisation de l'échelon
- PEGC : 0,51 % du salaire brut
- ➔ Pour toute situation particulière, contacter la section

Le montant de ma cotisation est :  
Je paye avec 1 ou 4 chèques à l'ordre de SNUipp Val d'Oise  
Je choisis le prélèvement BPRNP (remplir le formulaire ci-dessous et joindre un RIB). Indiquer le nombre de prélèvements mensuels souhaités : (10 max d'oct. à juillet)  
Je choisis le prélèvement reconductible

L'adhésion au SNUipp comprend le service des publications départementales et nationales du SNUipp et de la FSU.

**TITULAIRE DU COMPTE**

Nom et prénom  
adresse  
Code postal Ville

**COMPTE à DEBITER**

Code Etablissement Code guichet  
N° de compte Clé  
Date Signature

**AUTORISATION de PRELEVEMENT**

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si sa situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par le créancier désigné ci-dessous. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'établissement teneur de mon compte. Je réglerai directement le différend avec le créancier.

**N° NATIONAL EMETTEUR**  
405.975

**ORGANISME CREANCIER**  
SNUipp Val d'Oise  
26 rue Francis Combe  
95014 CERGY CEDEX

**Etablissement teneur du compte (à compléter SVP)**

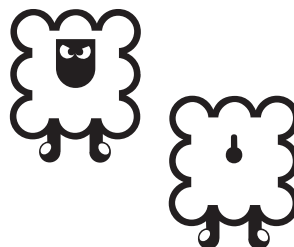
.....

.....

.....

.....

**Syndiquez-vous dès maintenant pour l'année 2007-2008**



**Syndiqué(e) pour me faire entendre!!!**

